



Vais-je pouvoir récupérer la part de ma maison?

Par **smirna**, le **27/03/2009** à **15:40**

Bonjour,

Il y a un an nous avons vendu notre maison (contrat de mariage séparation de biens mais le terrain et la maison étaient à nous deux). Mon mari a conservé la totalité de l'argent et a repris un commerce (à son nom).

Aujourd'hui nous sommes séparés, la procédure est en cour.

Puis-je espérer récupérer la moitié du montant de la maison?

A l'avance merci de votre réponse